



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE DU SPIP 57 DU 29 JANVIER 2015

Madame la Présidente,

Par la présente, nous souhaitons partir sur de bonnes bases pour cette nouvelle mandature. Nous souhaitons que ce Comité Technique redevienne un véritable espace de négociations et pas seulement une chambre d'enregistrement des consignes de l'administration centrale ou interrégionale. C'est là le principe du dialogue social, échanges, consultation des agents et débats pour trouver des solutions conciliantes autant que possible et dans le respect des textes.

A ce titre, nous regrettons qu'une **note de l'administration pénitentiaire** modifiant le régime de récupération des heures complémentaires, favorable aux agents, datant du **28/04/2014**, ne soit mise en oeuvre que maintenant. La réforme pénale est quasiment d'application immédiate alors qu'une note améliorant les conditions de récupération d'heures réalisées en raison de la charge de travail ne l'est que 9 mois plus tard!

Les syndicats sont satisfaits que des revendications légitimes portées par un mouvement d'agents ayant sacrifié ses récupérations ainsi que des recours devant les tribunaux, aient pu aboutir à ces mesures plus favorables.

Par ailleurs, nous vous alertons une nouvelle fois sur les conditions de travail et sous-effectif des ALIP de Thionville et Sarreguemines. A l'heure actuelle nous ne connaissons pas les postes ouverts à la prochaine CAP des CPIP et des PA mais il est indispensable que la situation de ces 2 antennes s'améliore. Les agents sont épuisés, à bout de souffle et nous avons alerté toutes les autorités compétentes sur les risques psycho-sociaux qui pèsent sur eux.

A cela s'ajoutent des problèmes de communication pesants entre un certain nombre d'agents et leurs cadres, qui viennent impacter directement les ambiances de travail. Cette atmosphère délétère n'est plus tenable et doit absolument trouver un terme rapidement.

Les agents de chacune des antennes du SPIP 57 sont de bonne volonté et font des propositions pour réorganiser les services en raison de cette pénurie d'effectif. Nous souhaitons entendre vos réponses sur les propositions de pôle PSE et TIG de Metz, les délégations et modifications horaires. Les agents souhaitent une égalité de traitement entre antennes.

Nous avons également remarqué des différences importantes d'effectifs en fonction des agents. Il est primordial de rétablir une répartition équitable des personnes à prendre en charge afin de soulager les collègues concernés.

En outre une convention POP est enfin envisagée pour l'ALIP de Thionville, les agents concernés sont néanmoins inquiets des échanges d'informations demandés et d'une équité de traitement entre agents du SPIP 57. Il nous semble en effet important que nous soyons tous logés à la même enseigne dans le respect des règles de communication qui régissent notre profession, en raison de notre mandat judiciaire.

En conclusion, notre volonté est que cette nouvelle mandature soit l'occasion d'échanges fructueux, de résolution de conflits et d'anticipation des nouvelles procédures et objectifs pour retrouver des conditions sereines de travail pour tous les agents du SPIP 57.

Les représentants CGT SPIP 57 et SNEPAP au comité technique